



Efficacité Transition
Énergétique en Santé

Pays de la Loire

La boîte à outils

ACHETER SON ÉNERGIE DANS UN CONTEXTE TRÈS TENDU ET VOLATIL

Acheter son énergie, un métier à part !

Maîtriser ses factures c'est d'abord bien acheter son énergie. Cependant dans un contexte tendu et volatil, certains fournisseurs ne répondent plus aux consultations ou aux sollicitations des établissements. En parallèle les prix des énergies continuent d'augmenter et ce pour tout type d'énergie.

L'absence de contrat fait peser sur les établissements un risque financier fort.



Dans ce contexte, quelques leviers et bons réflexes

1- Connaître la date d'échéance de vos contrats d'énergie et anticiper le plus en amont possible leur renouvellement

N'attendez pas un renouvellement automatique avec votre fournisseur actuel qui risque d'engendrer une très forte hausse des prix. Plus la négociation est tardive, moins vous aurez de leviers car vous serez pressés par le temps, ou limités à votre seul fournisseur actuel qui se retrouvera en position de force.

2. Ne pas acheter son énergie seul en autonomie

L'achat d'énergie est technique et complexe, il est nécessaire de se faire accompagner par des personnes dont c'est le métier, particulièrement en situation de tension d'approvisionnement.

- **Acheter son énergie auprès d'une centrale d'achat ou d'un groupement de commande.** Cette solution est une solution de moyen terme, ces achats groupés s'inscrivent dans le temps long car ils intègrent une phase de recensement des besoins et une phase de consultation des fournisseurs. L'ensemble de la démarche peut prendre 1 à 2 ans, d'autant que certains groupements d'achat achètent l'énergie 1 voire 2 ans avant de la consommer. **Il est donc nécessaire d'identifier en amont avec qui vous souhaitez travailler et vous inscrire au plus tôt dans la démarche.**

IMPORTANT

Nous vous conseillons vivement de vous faire accompagner par un expert pour acheter votre énergie ! Au vu du contexte énergétique instable, acheter son énergie en autonomie n'est pas une stratégie payante sur le court et long terme.



- **Acheter son énergie hors groupement mais en se faisant accompagner par un expert énergie indépendant** qui vous aidera à mener votre démarche, en fonction de vos besoins réels et des éventuelles contraintes réglementaires liées à votre statut (Code de la Commande publique par exemple).

Exemples d'experts en achat d'énergie (liste non exhaustive):

- [Collectif Energie](#)
 - [ROZO](#)
 - [STUDEFFI](#)
- **Pour les établissements dont les contrats arrivent à échéance dans un délai court (inférieur à 6 mois)**, contacter en priorité votre fournisseur actuel afin de sécuriser le renouvellement du contrat, y compris pour une période courte. Ne pas hésiter à vous faire accompagner par un expert en achat d'énergie lorsque cela est possible.

Si votre contrat arrive prochainement à échéance, n'hésitez pas à procéder en deux temps : :
1 - choisir une centrale ou un groupement à moyen terme (actuellement la plupart des centrales ne prennent pas d'adhérents pour des contrats avant 2024 => [voir page 3](#))
2 - chercher ensuite une solution de court terme pour couvrir la période restant à couvrir

A retenir : ANTICIPER et se faire ACCOMPAGNER !



Pour aller plus loin

Ressources ANAP

- [Webconférence « Médico-Social : Tout savoir pour faire face à la crise énergétique »](#)
- [Poster "Que faire en cas de coupure d'électricité ?"](#)
- [Webconférence « Coût de l'énergie : 10 conseils pour réduire durablement sa facture »](#)
- [Poster "Coût de l'énergie : 10 conseils pour réduire durablement sa facture"](#)

Ressources Dispositif Efficacité & Transition Energétique (ETE) en santé en Pays de la Loire

- [Base documentaire](#)
- [Mettre en place un « suivi énergétique » simple et efficace](#)
- [Mettre en place d'un plan d'actions « Quick-wins » structuré et efficace](#)
- [Newsletter mensuelle avec l'actualité Energie en santé](#)
- [Candidater au dispositif ETE pour vous faire accompagner](#)

Ressources du gouvernement avec le Plan de sobriété

- [Température en hiver dans les locaux hébergeant des PA – Température](#)
- [Température en hiver dans les locaux hébergeant des PA – Dépliant global](#)
- [FAQ sur le bouclier tarifaire](#)
- [Dispositifs d'aides de l'état](#)



Groupements, centrales d'achat, vers qui se tourner ?

1/ Centrales d'achat nationales (liste non exhaustive)

UniHA

- Electricité : fourniture à partir du 1er janvier 2024- jusqu'au 31/12/2025
 - Adhésion au marché à partir du 1er trimestre 2023
- Gaz : fourniture à partir du 1er janvier 2024- jusqu'au 31/12/2025
 - Adhésion au marché à partir du 1er trimestre 2023

Cible : Marchés ouverts à tous les établissements, publics et privés à but non lucratif, sanitaires ou médico-sociaux, sans avoir besoin d'adhérer à UniHA

Contact : contact@uniha.org et nrj@uniha.org

Informations complémentaires : <https://www.uniha.org/>

UGAP

- Electricité : Fourniture à partir de 01/2025 – Adhésion au marché : dès Février 2023
- Gaz : Fourniture à partir de 07/2025 – Adhésion au marché : dès Février 2023

Cible : réservée aux personnes publiques et privées visées à l'article 1er du décret 30/07/1985 (« tout pouvoir adjudicateur ou à toute entité adjudicatrice soumis au code de la commande publique »)

Contact : contact@ugap.fr et nantes@ugap.fr

Informations complémentaires : [UGAP Gaz / Electricité](#)

RESAH

- Electricité : Fourniture à partir du 01/01/ 2024 (pour la période 2024/2026)
 - Adhésion au marché : du 01/02/2023 jusqu'au 15/04/2023
- Gaz : Fourniture à partir du 01/01/ 2024 (pour la période 2024/2026)
 - Adhésion au marché : du 01/02/2023 jusqu'au 14/04/2023

Cible : Toutes les structures publiques ou privées non lucratives peuvent rejoindre ce groupement

Contact : paysdelaloire@resah.fr

Informations complémentaires : <https://www.resah.fr/Energie/2/1145>

2/ Syndicats des énergies de la région Pays de la Loire

TE 44 - Territoire d'énergie de la Loire-Atlantique (SYDELA)

- Electricité : Fourniture à partir du 01/01/2028 – Adhésion : 1er semestre 2026
- Gaz : Fourniture à partir du 01/01/2028 – Adhésion : 1er semestre 2026

Cible : Etablissements publics et privés de la Loire Atlantique

Contact : contact@sydela.fr

Informations complémentaires : [SYDELA Achat d'énergie](#)

SIEML - Syndicat mixte intercommunal d'énergies de Maine et Loire

- Electricité : Adhésion : dès 2024
- Gaz : Adhésion : dès 2024

Cible : A définir

Contact : transition-energetique@sieml.fr

Informations complémentaires : [SIEML Achat d'énergie](#)



Groupements, centrales d'achat, vers qui se tourner ?

TE 53 – Territoire d'énergie de la Mayenne

- Electricité : Fourniture à partir du 01/01/2025 jusqu'au 31/12/2027
 - Adhésion : 2ème semestre 2023
- Gaz : Pas de marché

Cible : Etablissements publics uniquement

Contact : achat-energie@territoire-energie53.fr

Informations complémentaires : [Territoire Energie 53 / Groupement d'achat](#)

CD 72 – Conseil départemental de la Sarthe (via Marché de l'UGAP)

- Electricité : Fourniture à partir de 01/2025 – Adhésion : dès Février 2023
- Gaz : Fourniture à partir de 07/2025 – Adhésion : dès Février 2023

Cible : Réservé aux personnes publiques et privées visées à l'article 1er du décret 30/07/1985 (« tout pouvoir adjudicateur ou à toute entité adjudicatrice soumis au code de la commande publique »)

Contact : : contact@uniha.org et nrj@uniha.org

Informations complémentaires : <https://www.uniha.org/>

SYDEV – Syndicat Départemental d'Energie et d'équipement de la Vendée

- Electricité : Marché 2023 – 2026 lancé et clôturé – Adhésion prochain marché : courant 2024
- Gaz : Marché 2023 – 2026 lancé et clôturé – Adhésion prochain marché : courant 2024

Cible : Etablissements publics et privés

Contact : achat.electricite@sydev-vendee.fr

Informations complémentaires : [SyDEV / Groupement d'achat](#)



Dernière mise à jour le 02/01/2023

Document réalisé par

